

FÊTE DE LA DANSE GENÈVE

6 au 10 mai 2026

COURS ET DÉMOS

DES ÉCOLES ET DES ASSOCIATIONS DE DANSE DE GENÈVE

DÉCEMBRE 2025	JANVIER 2026	MARS 2026	MAI 2026
1er décembre LANCLEMENT DES INSCRIPTIONS 31 décembre CLÔTURE DES INSCRIPTIONS	31 janvier : Annonce des horaires des cours À valider rapidement !	31 mars Dernier délai pour l'envoi des musiques des démonstrations	6 au 10 mai FÊTE DE LA DANSE !

CALENDRIER DÉTAILLÉ POUR LES COURS ET LES DÉMOS

- **Début décembre** : vous recevez le lien pour inscrire votre cours sur la plateforme internet nationale, ainsi que le lien pour inscrire votre démonstration sur la plateforme Genève
- **31 décembre** : dernier jour des inscriptions des cours et des démonstrations
- **31 janvier** : les horaires des cours et les jours des démonstrations vous sont communiqués. Les informations qui vous concernent sont à valider rapidement.
- **Mi-février** : Le matériel publicitaire vous est envoyé pour validation orthographique. Les horaires des cours sont définitifs et ne peuvent plus être modifiés.
- **31 mars**: dernier délai pour envoyer les musiques des démonstrations (fichiers audio en format non-compressé .wav ou .aiff), ainsi que vos besoins particuliers (micro, chaises, etc)
- **Mi-avril** : les flyers et les visuels vous sont envoyés. Les grandes affiches F4 sont à votre disposition à l'arcade de la danse (Montbrillant 30, en face de l'arrêt du bus Poste). Les horaires de présence pour les démonstrations vous sont communiqués (créneau de 2h).
- **Fin avril** : Les salles de cours et le matériel requis vous sont communiqués.
- **6 au 10 mai** : Fête de la Danse 2026 :-)

La planification (jour, horaire et lieu) prend en compte 70-80 cours et 80-100 démos dans tout le canton. Nous ne pourrons pas forcément satisfaire les besoins de tout le monde.

CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX COURS

Que pouvez-vous proposer ?

Un cours d'initiation pour un public débutant.

Vous pouvez proposer **UN SEUL cours adulte ou/et UN SEUL cours enfant.**

N'hésitez pas à proposer des ateliers centrés sur votre démarche de création artistique.

>> Si votre école veut **proposer des cours dans plusieurs cantons**, elle doit veiller à pouvoir mobiliser un prof par région. Les horaires sont créés localement, et non nationalement. Le risque de chevauchement est élevé.

Pour quel public ?

Les cours doivent être à destination de **tous types de public et d'initiation uniquement**.

Les professeur·euse·s doivent être en capacité d'adapter leurs cours en fonction des publics qui se présentent, sans discrimination.

Le cours doit être ouvert à **tous les genres**, féminins, masculins et non-binaires.

Les cours pour âges déterminés sont autorisés : tout-petits, enfants, ados, seniors.

Les cours ouverts aux personnes en situation de **handicap** sont encouragés.

Pour quelle durée ?

Chaque professeur a droit à **1h de cours (45' pour les cours enfants)**. Ceci afin de répondre à la forte demande tout en favorisant la diversité des pratiques de danse.

Où et quand ?

Les cours ont généralement lieu durant le week-end. Pour stimuler l'envie des publics à tester plusieurs danses et pour ne pas favoriser une école plus qu'une autre, ils ont lieu à la Maison des arts du **Grütli**, aux **ADEM** (ateliers d'ethno-musicologie à côté du MEG) et **au Pavillon ADC**. Des cours sont aussi organisés à Meyrin, et parfois dans d'autres villes partenaires (Vernier, Lancy, Carouge, Onex et Plan-les-Ouates).

Sous quelles conditions ?

Les enseignant·e·x·s ne sont pas rémunéré·e·x·s (règle de la faitière nationale RESO). En contrepartie, vous disposez de **25 minutes après le cours** pour présenter votre école (**15'** enfants), ainsi que **d'un pass** qui vous donne un accès gratuit à tous les événements payants de Fête de la Danse dans toute la Suisse (valeur de 25 francs).

Nous vous prions de participer à **la promotion** des cours et des autres événements en distribuant le matériel publicitaire dans votre école et là où cela vous semble pertinent.

CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX DÉMOS

Que pouvez-vous proposer ?

Une démonstration.

Si votre Ecole propose plusieurs styles de danse, vous pouvez proposer plusieurs démonstrations, mais pour un **maximum de 7 minutes en totalité**.

La démonstration peut être en solo, en duo ou en groupe. Généralement les scènes font 10 X 10m. Mais elles peuvent être plus petites.

Quelle durée ?

Entre 3 et 5 minutes par démo.

Pour les solos, prière de viser plutôt 3 minutes.

Si votre Ecole enseigne plusieurs styles de danse, vous pouvez proposer plusieurs démonstrations, mais pour un maximum de 7 minutes en totalité.

A quel endroit ?

Sous réserve de modification,

- les écoles/associations de la région de Meyrin sont conviées sur à la scène montée aux abords de **Forum Meyrin le week-end**,

- les écoles/associations de la région d'Onex sont conviées sur la scène montée à la **Place du 150^e à Onex le mercredi**,
- les écoles/associations de Ville de Genève et des secteurs non mentionnés ci-dessus sont conviées sur **la scène du centre de Genève** (a priori les anciennes halles TPG), ainsi qu'à d'éventuels lieux sans scène en ville.
- Les écoles/associations qui pratiquent des **danses urbaines** peuvent être conviées à la Fête des danses urbaines Meyrin
- Nous organisons aussi des événements sans scène dans les communes de **Carouge, Vernier et Lancy**.

Sous quelles conditions ?

Les démonstrations ne sont pas rémunérées, mais le ou la prof de danse a droit à **un pass** qui donne un accès gratuit à tous les événements payants de Fête de la Danse dans toute la Suisse (valeur de 25 francs). Nous vous prions de participer à **la promotion** des événements en distribuant le matériel publicitaire afin d'avoir un maximum de public !

En cas de non-respect des durées et des délais pour l'envoi des musiques, nous nous réservons le droit d'annuler des passages. **La programmation de près de 80 démonstrations est très complexe, d'autant qu'elle est corrélée à la programmation des cours et à des horaires prédéfinis. Vos horaires définitifs de passage ne peuvent pas vous être communiqués tant que toutes les écoles de danse n'ont pas envoyé leurs musiques.** Nous avons besoin des durées de toutes les musiques pour finir la programmation.

Fête de la Danse Genève

c/o Emporte-pièces Production, Rue de Montbrillant 30, 1201 Genève
022 734 51 01, www.fetedeladanse.ch/geneve, ecoles.geneve@fetedeladanse.ch